



Le Dominiquois

Journal mensuel de Saint-Dominique

SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Dominique.....	p. 2
Calendrier - Février 2025.....	p. 3
Procès-verbal (résumé).....	p. 4
FADOQ.....	p. 5
Place aux citoyens.....	p. 6
Petits entrepreneurs.....	p. 7
Carrières St-Dominique.....	p. 8 et 9
MRC des Maskoutains.....	p. 10
Les Trois Clochers.....	p. 11
Sûreté du Québec.....	p. 12
Ça grandit vite.....	p. 13
Telmatik.....	p. 14
Bibliothèque - Ateliers.....	p. 15
Bénévoles.....	p. 15
Camp de jour.....	p. 16 et 17
Bibliothèque.....	p. 18
Prévention incendie.....	p. 19
Nos professionnels.....	p. 19
Arbitre recherché.....	p. 20

Tous vos articles
devront nous parvenir pour
le premier jour de chaque mois
avant 11 h
par courriel au
recep@st-dominique.ca

Pâques

À LA BIBLIOTHÈQUE

THÉÂTRE
BRICOS
COCOS



DIMANCHE 6 AVRIL

10H

SPECTACLE DE THÉÂTRE POUR ENFANTS
À LA RESCOUSSE DU
CHOCOLAT

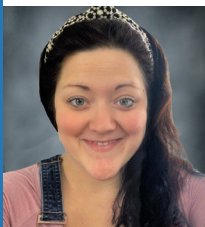


Maire



Hugo MC DERMOTT

District n° 1



Lydia RICHER

District n° 2



Stéphanie LAMBERT

District n° 3



Irène DROUIN DUBREUIL

District n° 4



Jean-François MORIN

District n° 5



Lise BACHAND

District n° 6



Mélissa LUSSIER

Administration

450 774-9939

Adjointe administrative

Geneviève Phaneuf poste 7

Adjointe à la direction

Catherine Matte-Perreault poste 0

Service d'inspection

Eddy Perez poste 2

(Disponible les lundis, mardis et jeudis)

Directrice générale et greffière-trésorière

Christine Massé

Coordonnatrice aux finances

Patricia Gagné poste 4

Directeur des services techniques et infrastructures et directeur général adjoint

François Daudelin

Coordonnatrice à la vie culturelle

Myriam Ménard poste 6

Coordonnatrice des loisirs

Valérie Lauzon poste 5

Greffière adjointe

Jolyane Lamarche

Services publics

Service d'urgence 9 11

Bibliothèque Saint-Dominique 450 771-0256

Fabrique Saint-Dominique 450 773-0233

École de la Rocade 450 773-7223

SPAD (Société protectrice des animaux de Drummond) 1 855-472-5700

Contrôle animalier

AVIS AUX ORGANISMES

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée.

Veillez donc nous faire parvenir vos articles le ou **avant le premier jour du mois, avant 11 h.**

Coordonnées

Bureau municipal : 1199, rue Principale, Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0

Téléphone : 450 774-9939 - www.st-dominique.ca

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format pdf qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.

MARS 2025

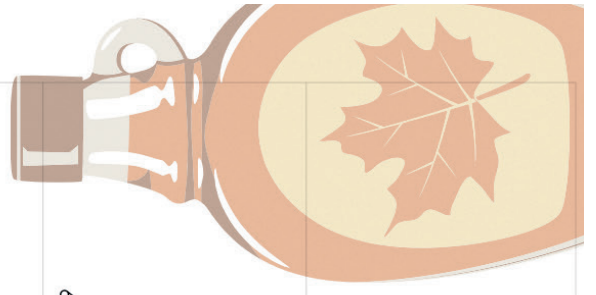
CALENDRIER



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



Séance du conseil





Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-dominique.ca sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 4 mars 2025, à 20 h.

CONSEIL

- > Le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2025
 - > Le Conseil municipal approuve les salaires payés au montant de 64 953,32 \$ et les comptes payés au montant de 331 447,40 \$.
 - > Le Conseil municipal approuve la liste des taxes impayées et autorise la directrice générale et greffière-trésorière par intérim à poursuivre les démarches prévues pour la vente des immeubles pour défaut de paiement, auprès de la MRC des Maskoutains.
 - > Le Conseil municipal appuie la demande déposée par la FQM concernant les enjeux observés en camp de jour et demande au gouvernement du Québec de bonifier l'aide financière destinée aux municipalités pour les services adaptés.
 - > Le Conseil municipal dénonce les ententes en vigueur concernant le réseau de fibre optique et entame des démarches pour définir la desserte future en matière de services Internet.
 - > Le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure DM2025-01 relative à un lot d'une largeur de 20,36 m. sur un résidu de lot faisant partie du lot 3066956 (800, rue Principale).
- En ajoutant la condition au lot visé par la demande qu'aucune entrée charretière ne soit aménagée sur le frontage du lot vis-à-vis la rue Principale (route 137).
 - > Le Conseil municipal accorde une demande de démolition pour une résidence située au 1265, 9^e Rang (lot 2210455).
 - > Le Conseil municipal approuve l'acquisition d'arbres urbains pour un montant allant jusqu'à 2 000 \$ plus taxes et organise une journée de distribution visant à favoriser la plantation d'arbres en milieu urbain.
 - > Le Conseil municipal accorde le plan d'implantation et d'intégration architecturale PIIA-01 pour la construction d'un garage isolé au 1285, rue Principale (lot 2211344).
 - > Le Conseil municipal amende la résolution 2025-26 afin d'ajuster le montant alloué à l'achat et l'installation d'une pompe de distribution, passant de 19 650 \$ à 26 650 \$.

Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil.

Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil. Conséquemment, le procès-verbal n'est disponible en ligne que lors de son adoption.

**La prochaine séance du conseil municipal
aura lieu le mardi 1^{er} avril à 20 h, dans la salle du conseil située
à l'Hôtel de Ville au 1199, rue Principale.**



FADOQ DE ST-DOMINIQUE

VIE ACTIVE

Viactive le mercredi à 9h 30. Bienvenue à tous et toutes.

BINGO

Le prochain bingo aura lieu le lundi 10 mars à 19h pour les 18 ans et plus. Cette activité se déroule au sous-sol de l'église St-Dominique. Dites-le à vos amis. Bienvenue à vous. Le suivant aura lieu le 14 avril 2025.

JEUX DIVERS

Jeux divers les mardi p.m. de 13h30 à 16h30. Invitation aux gens de 50 ans et plus à venir vous amuser avec nous.

SOUPER

Le souper du mois de mars aura lieu le 25 mars 2025. Ce sera un souper cabane à sucre au sous-sol. De l'église. S.V.P téléphonez à Denise Paradis au 450-774-0729 ou à Carmen Boucher au 579-348-0574 au moins une semaine à l'avance. Prix 25\$ par personne.

Merci.

Denise Paradis secrétaire



CARTE DE MEMBRE

Si vous voulez vous joindre à nous et prendre votre carte FADOQ de St-Dominique, vous pouvez communiquer avec Jules Hamel 450-888-0468



PLACE AUX CITOYENS :

La grande journée des petits entrepreneurs

Depuis quatre ans, une famille de Saint-Dominique participe avec enthousiasme à La grande journée des petits entrepreneurs. Tout a commencé avec Benjamin, passionné de jardinage, qui a vendu ses semis excédentaires. Rapidement, toute la fratrie s'est impliquée, explorant différentes idées et produits.

Une expérience formatrice et motivante

Cette initiative leur enseigne la valeur du travail, la patience et la persévérance. Les enfants comprennent que l'argent ne tombe pas du ciel et que chaque effort compte. La patience est une qualité essentielle dans l'entrepreneuriat, et chacun en retire une leçon selon sa personnalité. Un travail bien fait ne rapporte pas seulement financièrement, il développe aussi la confiance en soi et la fierté.

Des produits gourmands et une organisation bien rodée

Après les semis, les enfants ont exploré les produits gourmands : popcorn, bonbons, limonades et sorbets. Chaque membre de la famille joue un rôle : Benjamin gère la logistique, Delphine et Chloé s'occupent des visuels, et Alexandre excelle en marketing. Le contrôle qualité est géré par les enfants, tandis que maman veille à l'hygiène et à la salubrité des produits grâce à sa formation auprès de la MAPAQ.

Un engagement à long terme

Malgré quelques défis, comme la gestion des semis en période d'examen, la famille continue avec enthousiasme. Dès la fin d'une édition, ils pensent déjà à la suivante! Leur rêve? Ouvrir une petite crèmerie estivale. Cette belle aventure montre que l'entrepreneuriat est une école de vie pour les jeunes et un moment de complicité familiale inestimable.

Un conseil aux familles intéressées

Les parents doivent s'impliquer, surtout avec de jeunes enfants. Il faut être prêt à consacrer du temps, parfois à veiller tard pour les préparatifs, et à soutenir les petits entrepreneurs dans leurs moments de doute. Mais voir leur évolution à travers les éditions est une récompense inestimable! Entre la première édition, où un enfant avait besoin d'aide pour sa caisse, et sa troisième, où il gérait tout seul, les progrès sont impressionnants.

Un avenir prometteur

Avec leur dynamisme et leur créativité, ces jeunes entrepreneurs de Saint-Dominique ont un bel avenir devant eux. Leur implication dans la Semaine des petits entrepreneurs leur permet d'acquérir des compétences précieuses qui leur serviront toute leur vie. Qui sait? Peut-être verrons-nous un jour leur projet de crèmerie se concrétiser! Une chose est certaine : leur passion et leur persévérance continueront d'inspirer d'autres familles à se lancer dans cette belle aventure.

Venez les encourager le 7 juin prochain lors de la Journée des petits entrepreneurs en visitant leur kiosque situé un peu avant les Carrières Saint-Dominique, ou suivez-les sur leur page Facebook Les P'tits Pion Sucrés pour plus de détails!



7 juin 2025

Partout au **Québec**
Pour les **5 à 17 ans**

**LA GRANDE
JOURNÉE
DES PETITS
ENTREPRENEURS**
12^e ÉDITION



Qu'est-ce que c'est ?

La grande journée des petits entrepreneurs est un événement annuel au Québec qui permet aux jeunes de 5 à 17 ans de développer leur esprit entrepreneurial en créant et en gérant leurs propres petites entreprises le temps d'une journée. Cet événement encourage la créativité, l'autonomie et le sens des responsabilités tout en offrant une expérience éducative et amusante.

Quand a lieu l'événement ?

Le 7 juin 2025

Comment y participer ?

Pour participer, les jeunes doivent s'inscrire sur le site officiel des Petits entrepreneurs et créer un projet d'entreprise. Ils peuvent vendre des produits faits maison ou offrir des services à leur communauté. Les parents et les mentors sont encouragés à les accompagner tout au long de l'aventure.

Comment encourager les petits entrepreneurs ?

Les adultes peuvent soutenir ces jeunes en visitant leurs kiosques le jour de l'événement, en achetant leurs produits ou services, et en partageant leurs expériences sur les réseaux sociaux pour augmenter leur visibilité.

Comment les trouver ?

Une carte interactive sur le site officiel permet de localiser les kiosques participants dans chaque région du Québec. Cela permet de planifier une visite et de découvrir les idées créatives des jeunes entrepreneurs près de chez soi.

**Pour plus d'informations et pour s'inscrire,
consultez le site officiel**
<https://www.petitsentrepreneurs.ca/>



COMITÉ DE SUIVI — CARRIÈRES DE SAINT-DOMINIQUE

Le Comité de suivi des Carrières de Saint-Dominique est un mécanisme d'échange direct et privilégié entre la communauté et l'entreprise. Créé en 2024, il vise à informer la communauté des activités de l'entreprise, à maximiser les retombées positives pour la communauté, et à gérer les nuisances éventuelles. Le Comité se réunit de deux à trois fois par an. Dans un souci de transparence, un résumé du compte rendu des rencontres du Comité sera publié dans Le Dominiquois afin de tenir la population informée.

MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI

Les membres du Comité sont : Frédéric Tremblay (citoyen), Nancy Croteau (citoyenne), Robert Ledoux (citoyen) Stéphanie Lambert (conseillère municipale), Robert Mayrand (MRC des Maskoutains), Claude Dupuis (directeur général, Les Carrières de Saint-Dominique), Éric Gélinas (directeur des opérations, Les Carrières de Saint-Dominique), Louise Nadeau (conseillère stratégique en environnement, Service d'expertises Sodavex). La firme Transfert Environnement et Société se charge de la coordination et la facilitation des rencontres, ainsi que de la rédaction des comptes rendus.

RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE DU 16 OCTOBRE 2024

Les principaux enjeux soulevés lors de cette rencontre furent la circulation routière, le bruit du camion-balai, et la réception des plaintes.

Circulation routière sur la route 137

- Suivant la suggestion du Comité, l'afficheur de vitesse de la municipalité a été déplacé dans de le bas des côtes sur la route 137, ce qui a permis de constater une diminution de la vitesse des véhicules.
- Étant donné le succès de cette mesure, M. Dupuis a offert de faire installer un afficheur de vitesse supplémentaire aux frais des Carrières, sous réserve de l'accord de la municipalité.
- Mme Lambert demandera à la municipalité d'acheter un deuxième afficheur de vitesse pour subvenir aux autres besoins de la municipalité.
- Il est noté que la municipalité de Saint-Dominique rappelle chaque année à la Sûreté du Québec d'assurer une présence policière afin de surveiller la vitesse sur la route 137, mais la SQ ne peut aller au-delà de ses actions actuelles. Toutefois, les citoyens peuvent appeler pour faire pression.
- Il n'est pas possible de déplacer ni retirer la pancarte de 50 km/h avant les dates fixées par le ministère des Transports et de la Mobilité durable.



Bruit du camion-balai

- À la rencontre précédente du Comité, un membre avait soulevé le problème du bruit élevé du camion-balai. M. Dupuis a contacté la firme Myrroy pour obtenir des informations à cet effet. Le point sera fait à ce sujet lors de la prochaine rencontre de Comité.

Communication avec Les Carrières de Saint-Dominique

- Il est noté qu'il est possible pour les citoyen.nes de formuler des plaintes concernant Les Carrières via le site web de l'entreprise.
- Pour les citoyen.nes qui ne voudraient pas contacter Les Carrières directement, il est suggéré qu'ils pourraient soumettre leur plainte via la municipalité. La municipalité sera contactée pour explorer cette possibilité.
- Un membre propose d'utiliser des espaces publicitaires dans le journal Le Dominiquois pour améliorer la communication et encourager les citoyen.nes à poser des questions au Comité. À cette fin, un message sera rédigé pour mettre de l'avant les contributions du Comité, notamment l'installation de l'afficheur de vitesse sur la route 137.

Suivi des signalements

- Aucun signalement n'a été fait dans les derniers mois, mais des informations erronées ont circulé sur les réseaux sociaux à propos des Carrières. L'importance de corriger, lorsque ceci survient, ces mésinformations est mentionnée.

Mise à jour sur les activités de l'entreprise

- M. Dupuis fait une mise à jour sur les activités des Carrières de Saint-Dominique. Le volume des ventes de 2024 est légèrement inférieur à celui de 2023. Cette baisse s'explique par le peu de projets d'infrastructures dans la région maskoutaine.
- La reprise des activités au printemps se fera d'abord pour les activités de forage et de dynamitage entre le 8 et le 10 mars. Ensuite, l'usine de concassage démarrera le 18 mars. Lors de la première semaine d'opération, l'usine fonctionnera uniquement de jour, puis, au cours de la semaine suivante, elle commencera à fonctionner sur deux quarts de travail.
- Il remercie les membres du Comité pour leur implication.

Prochaine rencontre

- Il est proposé que la prochaine rencontre du Comité se tienne le 2 avril 2025.



Vous avez un **ponceau** à remplacer ?

LA MRC DES MASKOUTAINS

OFFRE LES SERVICES SUIVANTS :

- Dimensionnement
du nouveau ponceau
- Préparation des plans
(SI REQUIS)

NOS 17 MUNICIPALITÉS

La Présentation

Saint-Barnabé-Sud

Saint-Bernard-de-Michaudville

Saint-Damase

Saint-Dominique

Sainte-Hélène-de-Bagot

Sainte-Madeleine

Sainte-Marie-Madeleine

Saint-Hugues

Saint-Hyacinthe

Saint-Jude

Saint-Liboire

Saint-Louis

Saint-Marcel-de-Richelieu

Saint-Pie

Saint-Simon

Saint-Valérien-de-Milton



MRC
des
Maskoutains

Pour en savoir plus, contacter : Hamza El Gass ing. M. Ing • Chargé de projet à l'ingénierie
450 774-3141, poste 3146 ou par courriel à ing.ingenierie@mrcdesmaskoutains.ca



Lundi 24 mars, 19 h 15 au 1385 rue Principale, Saint-Valérien

La Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » (SHELTC) recevra le lundi 24 mars 2025 Lucie Pépin, passionnée de pivoines. Elle préside la Société québécoise de la pivoine qui se donne, entre autres, pour mission de développer le goût de la culture de cette fabuleuse plante ornementale.

Star des étals printaniers, la pivoine annonce le retour officiel des beaux jours et nous séduit avec sa beauté généreuse et son parfum enivrant.

Quelles sont les variétés de pivoines? Quels soins phytosanitaires printaniers apporter? Comment diviser? Comment et quand planter?

Le sujet de cette conférence présentée à 19h15: **Mon jardin de pivoines**



Date : 24 mars 2025

Heure : 19h15

Lieu : 1385 rue Principale (Salle municipale)

Coût : gratuit pour les membres et 7,00\$ pour les non-membres

Francine Laliberté, publiciste
SHELTC



*L'environnement
notre passion!*



RESPECTER LE CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR DES ZONES SCOLAIRES SÉCURITAIRES

La sécurité routière aux abords des écoles : quelles sont les règles?

- Respectez les limites de vitesse indiquées. Dans une zone scolaire, l'amende est doublée si l'infraction est commise durant la période scolaire. Cette dernière est indiquée par la signalisation routière ou, à défaut d'une telle signalisation, débute à 7 h et se termine à 17 h, chaque jour du lundi au vendredi pendant les mois de septembre à juin.
- Les usagers de la route, incluant les cyclistes, ont l'obligation de s'immobiliser à plus de cinq mètres à l'approche d'un autobus ou d'un minibus dont les feux rouges intermittents sont en marche ou dont le signal d'arrêt obligatoire est déployé.
- Lorsque la circulation est dirigée par un agent de la paix, un brigadier scolaire ou un signaleur chargé de diriger la circulation lors de travaux, toute personne doit, malgré une signalisation contraire, obéir à leurs ordres et signaux.
- Les conducteurs sont dans l'obligation de s'immobiliser à l'approche d'un passage piéton lorsqu'un piéton s'est engagé sur les bandes jaunes ou blanches ou qu'il a manifesté clairement son intention de le faire.

Rappelons également l'importance du respect de la signalisation aux abords des écoles, particulièrement les zones réservées aux autobus, les zones où le stationnement est interdit et les zones de débarcadère. Plusieurs parents déposent leur enfant à l'école; ceux-ci doivent s'assurer de le faire à un endroit sécuritaire afin d'éviter les manoeuvres imprudentes telles que le stationnement en double et les virages en « U ».

Les policiers demandent aux automobilistes d'être particulièrement vigilants et de faire preuve de courtoisie, surtout au moment où les écoliers sont les plus vulnérables, soit lorsqu'ils montent et descendent d'un autobus scolaire. En présence d'un autobus scolaire, les usagers de la route doivent surveiller les signaux lumineux et se préparer à arrêter.

La Sûreté du Québec rappelle que la vitesse est l'une des premières causes de collisions mortelles à survenir sur les routes du Québec.

La Stratégie en sécurité des réseaux de transport 2021-2026, « La vie humaine, au coeur de nos actions », a pour objectif de diminuer le nombre de collisions mortelles et avec blessés graves sur les réseaux routiers et récréotouristiques. Des pistes d'action sont mises en oeuvre dans chacun des axes distincts : Partenariat, Intervention, Sensibilisation, Technologie, Évaluation (PISTE) par la Sûreté du Québec ainsi que ses partenaires, afin de collaborer pour tendre vers un objectif commun, celui de rendre nos routes, nos sentiers et nos plans d'eau plus sécuritaires.

Vous pouvez également vous abonner à notre X régional pour en savoir plus sur les nouvelles de la Sûreté du Québec : SQ Sud (@Surete_Sud) / X

Pour plus d'informations sur les différentes réglementations, nous vous invitons à consulter le site internet de la Société de l'Assurance Automobile du Québec (SAAQ) au lien suivant : <https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere>

Sergente Karine Picard • Coordonnateur local en police communautaire • CSMRC des Maskoutains



LES ÉCONOMIES, C'EST PAR ICI!

PLUSIEURS DIZAINES DE FAMILLES RÉUNIES POUR VOUS OFFRIR UNE TONNE D'AUBAINES!



Samedi
5 avril 2025
8h00 à 16h00

Salle des loisirs de
Saint-Dominique
548 rue St-Dominique



24^E ÉDITION

Printemps-Été 2025

Vente de vêtements et accessoires usagés pour enfant 0-16 ans, maternité et allaitement



Avis à tous les citoyens non inscrits ou pour modifier vos coordonnées

SYSTÈME D'ALERTE ET DE NOTIFICATION

Êtes-vous inscrit au service automatisé d'alertes municipales TELMATIK?

Ce service vous permet de recevoir directement les avis et alertes de la municipalité de Saint-Dominique via le mode de communication qui vous convient (message texte, courriel, appel vocal automatisé).

Son utilisation est réservée aux situations exceptionnelles ou d'urgence, telles qu'un avis d'ébullition, un bris d'aqueduc, une fermeture de rue, etc.

Vous ne recevrez pas d'autres communications de notre part via ce système.

L'inscription est gratuite et ne prend qu'une minute!

POUR VOUS INSCRIRE

www.st-dominique.ca • L'onglet inscription au service d'alerte Telmatik à la page d'accueil.

Vous n'avez pas accès à internet ? Remplissez le formulaire ci-dessous et retournez-le :

- Dans la boîte grise située à l'extérieur au bureau municipal (1199, rue Principale)
- Par courriel à recep@st-dominique.ca (en numérisant le document).

Compléter toutes les cases (lettres moulées SVP)

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ (XXX XXX-XXXX)

Cellulaire (pouvant recevoir les SMS) : _____ (XXX XXX-XXXX)

Courriel : _____

Numéro civique : _____ Rue : _____

- Moyen de communication privilégié (il est possible de cocher plus d'un choix)

- TÉLÉPHONE
- COURRIEL
- SMS (texto)

- Cochez si enfant fréquentant l'école de la Rocade
- Cochez si desservi par le réseau d'aqueduc/égout
- Ni égout, ni aqueduc

**Nous aviser en cas
de modification
de vos coordonnées.**



INITIATION À L'INFORMATIQUE

La bibliothèque souhaite offrir des ateliers d'initiation à l'informatique

Naviguer sécuritairement sur Internet

Tablettes android et iPad

Formations personnalisées - Matériel fourni

SUR INSCRIPTION
AU COMPTOIR OU PAR
TÉLÉPHONE



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

VOUS AIMERIEZ VOUS INVESTIR DANS VOTRE MUNICIPALITÉ?

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DOMINIQUE EST À LA RECHERCHE DE CITOYENS ENTHOUSIASTES POUR S'IMPLIQUER BÉNÉVOLEMENT LORS DE NOS ÉVÉNEMENTS.

AIDEZ-NOUS À AGRANDIR NOTRE BANQUE DE BÉNÉVOLES!

INTÉRESSÉ(E)? ENVOYEZ VOTRE CANDIDATURE À LOISIRS@ST-DOMINIQUE.CA



CAMP

St-D

Camp de jour

Du 25 juin
au 15 août

HEURE DU CAMP
9H00 à 16H00

**HEURE DU SERVICE
DE GARDE**
6H45 à 9H00
&
16H00 à 17H30

TARIF

Inscriptions
8 AVRIL

À 9h
Sur votre
compte QIDIGO

Camp de jour:

Semaine 1 : 48 \$ (23 & 24 juin camp de jour fermé)

Semaine 2 à 6: 80\$/semaine

Semaine 7: 90\$ (inclus une sortie en autobus)

Semaine 8: 80 \$/semaine

Service de garde:

Semaine 1: 24\$ (23 & 24 juin camp de jour fermé)

Semaine 2 à 8: 40\$/semaine

(Aucun service de garde à la journée ne sera offert)

➔ **Places limitées**

➔ Les enfants de 4 ans doivent avoir fréquenté la maternelle 4 ans pour pouvoir s'inscrire.

➔ Pour les résidents uniquement.

www.st-dominique.ca



DEMANDE D'INTÉGRATION

3 FÉVRIER AU 31 MARS 2025

INFORMEZ-VOUS MAINTENANT AUPRÈS DE VOTRE MUNICIPALITÉ POUR ACCÉDER À CETTE DEMANDE

CAMP DE JOUR

VOTRE ENFANT:

- REÇOIT L'AIDE D'UN INTERVENANT À L'ÉCOLE?
- GÈRE PARFOIS DIFFICILEMENT SES ÉMOTIONS?
- ARRIVE LABORIEUSEMENT À SUIVRE LE GROUPE?
- A UN DIAGNOSTIC OU UNE HYPOTHÈSE ?
- AIMERAIT AVOIR "SON" ACCOMPAGNATEUR POUR UN ÉTÉ AMUSANT SANS TROP DE DÉFIS?



AVEC UN ACCOMPAGNATEUR, JE GAGNE:

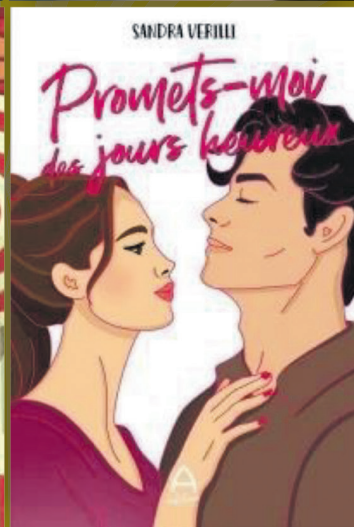
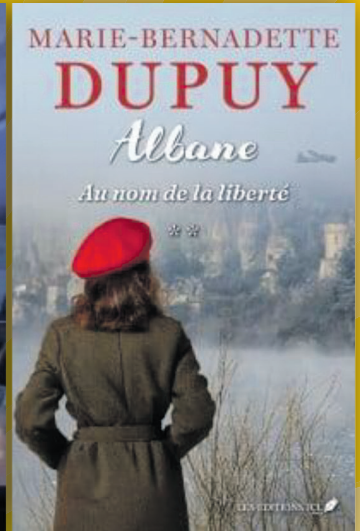
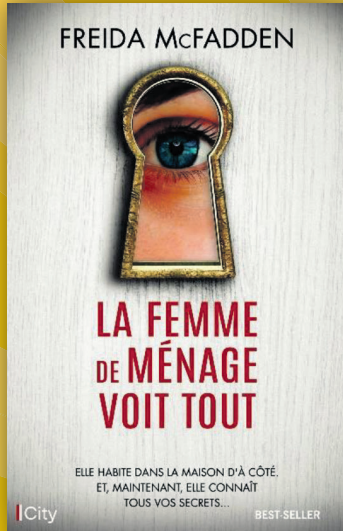
- 1- DES INTERVENTIONS STRATÉGIQUES POUR MON JEUNE BESOINS
- 2- UNE PERSONNE ATTITRÉE À MON ENFANT ET SES BESOINS
- 3- LA CERTITUDE QUE TOUT SERA MIS EN PLACE POUR AIDER MON ENFANT À S'ÉPANOUIR

IL EST DÉJÀ LE TEMPS DE PENSER À COMPLÉTER UNE DEMANDE AU PROGRAMME D'INTÉGRATION POUR VOTRE ENFANT.

INFORMEZ-VOUS MAINTENANT POUR NE PAS RATER VOTRE CHANCE!
DEMANDE D'INTÉGRATION DU 3 FÉVRIER AU 31 MARS 2025



Quelques nouveautés!





Appareils électriques



En ce mois de mars annonciateur du printemps, voici quelques rappels pour vous aider à protéger votre demeure des risques d'incendie. Il est important de :

- **Débrancher les petits appareils** de la prise électrique après leur utilisation. Dernièrement, plusieurs friteuses à air ont brûlé après avoir surchauffé, et ce, seulement en étant branchées.
- **Libérer un dégagement d'au moins un mètre** entre un appareil produisant de la chaleur et toute autre matière à proximité.
- **Maintenir le couvercle de votre panneau électrique fermé** afin d'empêcher l'accumulation de poussière. Celle-ci pourrait générer des flammèches, voire conduire à un incendie. Noter également que tout espace libre dans ledit panneau électrique devrait être comblé pour les mêmes raisons que celles mentionnées précédemment.

Service de prévention incendie • MRC des Maskoutains
Marie-Eve Leduc, T.P.I.
Préventionniste - 450 774-3141, poste 3127
prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca



NOS
professionnels

Clinique d'Orthothérapie Serge Arpin

- Massothérapie
- Kinésithérapie
- Orthothérapie

450 774-7601

418, rue Girouard
Saint-Dominique (Qc) J0H 1L0



VOUS SOUHAITEZ PROMOUVOIR VOTRE ENTREPRISE ?

Notre journal est l'endroit idéal pour atteindre une audience locale et engagée.

Si vous êtes intéressés à afficher votre publicité, contactez notre équipe pour obtenir tous les détails au recep@st-dominique.ca

OFFRE D'EMPLOI

**Arbitre
recherché
pour la
session
estivale de
soccer 2025**



**Le service des loisirs est à la recherche d'un arbitre pour le soccer estival.
Si vous connaissez un adolescent (14 ans et plus) qui souhaite se faire des sous cet été.**

Formation incluse et rémunérée

**Il peut contacter la coordonnatrice des loisirs: loisirs@st-dominique.ca ou
450-774-9939 poste 5.**